

## Des besoins de soutien financier en hausse pour les forêts privées

### La production de bois au cœur de la stratégie économique du gouvernement

La forêt privée est au cœur de la stratégie québécoise pour sécuriser les approvisionnements de l'industrie forestière et soutenir l'économie des communautés rurales. Ainsi, le *ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs* escompte une récolte de 7,7 Mm<sup>3</sup>/an pour alimenter les usines entre 2018 et 2023, ce qui correspond à environ 20 % de leurs besoins en bois. Cependant, cette prévision repose sur la décision de dizaines de milliers de propriétaires de s'engager dans des activités d'aménagement forestier.

Cet engagement n'est pas acquis, puisque la rentabilité des investissements sylvicoles est faible et risquée, les exigences environnementales compromettent de plus en plus la récolte, et la nouvelle génération de propriétaires forestiers dispose de moins de temps et d'expertise pour cette activité.

En raison des importantes retombées associées à la transformation des bois, l'État et l'industrie forestière soutiennent donc les propriétaires forestiers en partageant le risque financier des investissements sylvicoles et en finançant une partie des frais de services d'accompagnement professionnel.

### Des données qui ne trompent pas

- À tour de rôle, 15 000 à 20 000 propriétaires forestiers, sur les 134 000 que compte le Québec, récoltent ou font récolter du bois dans une année pour les usines de produits forestiers.<sup>1</sup>
- En 2016, cette récolte s'est élevée à 7,8 Mm<sup>3</sup> de bois (dont 1,8 Mm<sup>3</sup> de bois de chauffage), soit 47 % de la possibilité de récolte annuelle de ce territoire.<sup>2</sup>
- En 2016, les bois récoltés en forêt privée ont représenté 18 % de la consommation de bois de toute l'industrie forestière québécoise.<sup>3</sup>
- L'activité sylvicole des boisés privés occupe annuellement, en forêt et en usine, 24 860 personnes (9 399 emplois à temps complet) et génère un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de dollars pour les entreprises et les particuliers.<sup>1</sup>
- De ces revenus générés par l'ensemble de la filière, seulement 3 % reviennent en droit de coupe au propriétaire forestier qui doit assumer l'entière responsabilité de la gestion de ses terres.
- Les travaux sylvicoles assurent un retour plus rapide à une forêt de qualité commerciale. Une plantation d'épinettes blanches peut être récoltée à 60 ans avec un volume à l'hectare de 405 m<sup>3</sup>/ha alors qu'une forêt naturelle de sapins baumiers n'aura que 136 m<sup>3</sup>/ha au même âge.<sup>4</sup>
- D'après les données du *Conseil de l'industrie forestière du Québec*, chaque million de mètres cubes de bois transformé génère des retombées fiscales de 50 M\$ pour les paliers municipal, provincial et fédéral. Ainsi, la récolte de bois de 2016 en forêt privée a généré 300 M\$ pour les différents paliers gouvernementaux.<sup>5</sup>

### La récolte accroît les besoins en travaux sylvicoles...

Au cours des dernières années, la forte demande pour les produits forestiers a accru la cadence des usines et conséquemment, leurs besoins en bois rond. Leur consommation en bois des forêts privées a progressé de 2,9 Mm<sup>3</sup> à 6,0 Mm<sup>3</sup> entre 2009 et 2016.

Ce n'est pas uniquement l'état des marchés qui explique cette hausse de production, puisque les propriétaires forestiers ont entrepris la récolte préventive des peuplements condamnés par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Déjà, 913 000 hectares de boisés privés sont infestés par l'insecte, représentant 13 % de la superficie forestière privée et affectant 15 000 propriétaires.

Cette hausse de la récolte entraîne une augmentation des besoins de remise en production par des plantations lorsque la régénération naturelle est insuffisante.

## ... et les travaux sylvicoles augmentent la récolte

Mis à part les cas de catastrophes naturelles, une majorité de propriétaires forestiers ne récoltera pas du bois sans que cette activité s'inscrive dans la continuité de projets sylvicoles ou la réalisation d'autres objectifs de gestion, tels un aménagement faunique, une mise en production acéricole, la construction d'un chemin, etc. La récolte de bois devient ainsi une conséquence des stratégies sylvicoles mises en œuvre chez ces propriétaires, ce qui demandera dans bien des cas une assistance professionnelle. La progression de la récolte continuera donc de se faire par le développement d'une culture sylvicole chez un nombre croissant de propriétaires forestiers.

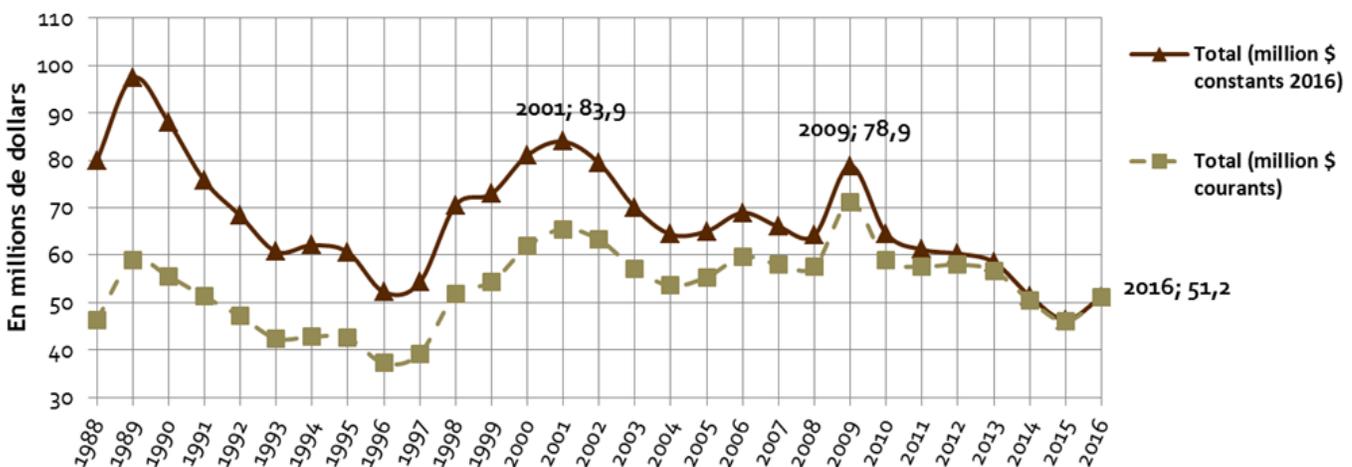
## Un réseau de conseillers forestiers est déjà à l'œuvre

Un réseau de groupements forestiers, de coopératives forestières, de consultants en foresterie et de syndicats de producteurs forestiers, est à pied d'œuvre dans toutes les régions du Québec pour offrir un accompagnement professionnel aux propriétaires forestiers.

## Les besoins de soutien financier sont connus

Au fil des ans, les budgets consacrés aux travaux d'aménagement de la forêt privée ont grandement fluctué, principalement sous l'effet des disponibilités financières du gouvernement.

## Évolution des budgets des programmes de mise en valeur de la forêt privée



Source : FPFQ, 2017. La forêt privée chiffrée. Document disponible au [foretprivee.ca](http://foretprivee.ca).

Aujourd'hui, ces raisons appuient l'augmentation du soutien accordé à la forêt privée. Selon les évaluations d'associations provinciales œuvrant en forêt privée (AETSQ, FPFQ, RESAM), les besoins supplémentaires par rapport aux sommes de 2017 ont été chiffrés à :

- 10 M\$/an pour les travaux de récupération des bois et de remise en production dans les régions touchées par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette;
- 6,5 M\$/an pour assurer la réalisation de la séquence sylvicole dans les régions qui ne sont pas frappées par cette épidémie;
- 6,2 M\$/an pour accroître la production en pépinière de 8,4 millions de plants forestiers.

À ces montants, s'ajoute le maintien du 6 M\$ pour les activités de mobilisation des bois amorcées dans l'ensemble des régions du Québec pour notamment rencontrer les propriétaires forestiers moins actifs.

## Des représentations nécessaires

Tant les intervenants provinciaux que régionaux devront poursuivre leurs représentations auprès des élus au cours des prochains mois pour faire valoir ces besoins.

Sources :  
<sup>1</sup> Rhéaume, M-A. Côté, M-A. 2014. Portrait économique des activités sylvicoles en forêt privée. Étude produite par la Fédération des producteurs forestiers du Québec. Document disponible au [foretprivee.ca](http://foretprivee.ca).  
<sup>2</sup> FPFQ, 2017. La forêt privée chiffrée. Document disponible au [foretprivee.ca](http://foretprivee.ca).  
<sup>3</sup> MFFP, Division de l'évaluation de la demande, registre foncier.  
<sup>4</sup> Pothier et Savard (1998) pour la forêt naturelle et Prigent, Picher et Auger (2010) pour la plantation.  
<sup>5</sup> Conseil du Patronat du Québec. 2015. Les ressources naturelles au Québec : une source naturelle de prospérité. [www.cpq.qc.ca](http://www.cpq.qc.ca)



**Forêts de chez nous PLUS**

Pour recevoir la version électronique de cette infolettre : [foretprivee.ca](http://foretprivee.ca)  
Pour mettre fin à votre abonnement : [bois@upa.qc.ca](mailto:bois@upa.qc.ca)

**Analyse et rédaction**  
Marc-André Côté, ing. f., Ph.D.